

FICHE D'INSCRIPTION

Accueil de loisirs de Neauphlette

Du 19 au 30 octobre 2020



Nom et prénom de l'enfant :

Age : Nom des parents (si différent)

Adresse complète :

MAIL PARENT:

Journées d'inscription : Cochez les jours souhaités

Semaine 1 : entière (du 19 au 23 octobre, soit 5 jours)

Ou Lundi 19 Mardi 20 Mercredi 21 Jeudi 22 Vendredi 23

Semaine 2 : entière (du 26 au 30 octobre, soit 5 jours)

Ou Lundi 26 Mardi 27 Mercredi 28 Jeudi 29 Vendredi 30

Attention : toute semaine ou journée réservée sera facturée (sauf en cas de désistement 15 jours avant les jours d'inscription ou en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical).

Je m'engage à régler les frais liés à cet accueil de loisirs et à fournir l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

Cachet de la commune

Le / /
Signature :

GRILLE TARIFAIRE

QUOTIENT FAMILIAL*		TARIF JOURNALIER
De 0 € à 343 €	A	10 €
De 344 € à 500 €	B	11.50 €
De 501 € à 937 €	C	13.00 €
De 938 € à 1 312 €	D	14.00 €
Supérieur à 1 313 €	E	15.50 €

Nombre de jours :

Tarif unitaire :

Coût global :

DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- La présente fiche d'inscription
- **L'attestation indiquant votre coefficient familial délivrée par la CAF, OU votre dernier avis d'imposition (pour les couples non mariés, joindre les deux feuilles d'imposition)**

A renvoyer avant le 8 octobre 2020 à votre commune de domiciliation

L'inscription pédagogique se fera une fois l'inscription administrative validée par votre commune. La Ligue de l'enseignement vous enverra alors les documents à compléter (fiche de renseignements, fiche sanitaire...).